

Les menaces qui atteignent Christine prouvent que vous tapez juste

Je me permets de vous adresser toutes mes félicitations pour votre engagement et votre courage.

Comme réponse à l'alternative que vous suggérez dans votre texte, il me semble que la seule réponse à la menace qui est proférée, c'est de porter à la connaissance du plus large public ce type de comportement et de suggérer dans le texte que vous rédigerez à cette fin, que ce type de menace à un effet très mobilisateur sur l'opinion publique française écœurée par ce type de procédé. Cette menace et tous les propos de ce style confirment de façon éclatante le bien fondé de votre analyse.

Notre pays n'est pas seulement confronté au terrorisme, mais à une autre forme de cancer qui le ronge et réapparaît dans son histoire de façon cyclique.

Il s'agit de la barbarie organisée en faisceau d'acteurs ; c'est-à-dire à l'argumentation fondée sur la seule terreur physique, argumentation mis en œuvre par un groupe organisé au détriment de l'individu isolé.

C'est à ce titre que l'on peut parler de fascisme et que l'Etat garant des libertés citoyennes se doit de mettre en place un dispositif d'alerte et d'intervention lourde pour le stopper.

Un état qui accepterait sans sourciller les fatwas ne serait plus un état de droit.

Comme vous le développez assez souvent dans vos articles, la barbarie se nourrit de la passivité et de l'absence de parole. Il convient donc, de ne pas hésiter à dévoiler cette information.

D'autant plus que tout ce que compte notre pays, d'individus prosélytes, dangereux ou fanatiques est déjà au courant de

cette incitation au meurtre.

Par contre vous êtes les seuls à pouvoir aujourd'hui alerter l'opinion publique et les grands médias sur cette nouvelle tragédie qui frappe notre pays.

Faudra-t-il attendre que des fous lapident votre Présidente, pour que l'intelligentsia française et les médias lancent une pétition pour sauver les valeurs qui fondent notre société.

Sans doute est il plus aisé d'agir dans ce sens lorsque la personne, et sans porter de jugement sur la gravité du cas, vit à l'étranger, en Iran par exemple, que lorsque la menace pèse sur l'un de nos concitoyens.

La nécessité de procéder à cette information, est d'autant plus évidente, que cette menace pèse de nouveau sur une femme et non pas sur un homme. C'est aussi la liberté d'expression féminine qui est prise en otage. Le hasard n'est pour rien dans cette affaire. Cette menace a vocation à terroriser le peu qui reste du mouvement féministe de France.

Nous devons être solidaires de ces femmes et surtout casser la logique de cette terreur, qui place un individu face à une organisation criminelle.

Policiers menacés par un « contrat » pour avoir courageusement fait leur devoir ou femmes soumises à une fatwa pour avoir défendu ce qu'il est convenu d'appeler les droits de l'homme : « même combat ».

Sur le fonds, je me permets de vous livrer une pensée qui n'apparaît qu'assez peu dans le débat actuel sur ces questions de laïcité et de valeurs qui fondent notre république.

Nous vivons dans une société, en France mais aussi dans toute l'Europe, qui peut être au plus profond de sa pensée machiste, est sans trop en avoir conscience, est prête à sacrifier une partie de sa population, les femmes, pour croit elle, avoir encore un semblant de paix.

Aujourd'hui il ne s'agirait plus de sacrifier des juifs, des tziganes ou des homosexuels pour vivre lâchement dans une paix munichoise, mais de laisser agir et dire les barbares islamistes au détriment d'une partie de la population

française, les femmes, une population qui déjà ne disposent pas dans ce 21^{ème} siècle et dans l'un des pays les plus éduqués de notre planète, des mêmes droits que les hommes.

Cela est profondément contraire aux valeurs de notre république mais aussi et surtout au droit communautaire qui place le respect des « genres » au plus haut niveau de ses priorités.

IL me semble donc très important que ces questions soient portées à la connaissance et à l'arbitrage des autorités communautaires. Cela peut être fait par l'opinion publique, ses représentants élus, mais aussi par les médias qui en fédérant leur force en réseau comme le font les organisations islamiques seraient en capacité de relayer et même d'engager les états dans des politiques adaptées.

Il s'agit en fait de questions criminelles de niveau international qu'il faut traiter à ce niveau.

Les médias dont vous faite partie peuvent être un important levier dans les réponses à apporter.

Jean-Yves Astorg